

**A l'attention des Agriculteurs**

La Commune a décidé **la révision** du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour ce faire, la Commune a mandaté un bureau d'études pour l'accompagner dans cette démarche difficile et de plus en plus complexe.

La constructibilité en zone agricole est aujourd'hui extrêmement réglementée.

Dans le souci de prendre en compte le mieux possible l'activité agricole au sein de notre PLU, nous vous faisons parvenir un questionnaire qui nous permettra de connaître la situation actuelle et d'avancer au plus juste dans vos **projets agricoles**, vos **besoins** et vos **évolutions futures**.

Nous examinerons votre questionnaire avec la plus grande attention.

Nous comptons vivement sur votre présence.

**Par ailleurs**, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire car la réalisation de vos projets peut en dépendre,...

Vous pouvez renvoyer le questionnaire à la **Mairie du Poët**  
**Avec la mention PLU - Questionnaire Agriculteurs**

Soit en mairie directement  
Soit par mail : [sg@mairielepoet.fr](mailto:sg@mairielepoet.fr)

Et/ou le transmettre directement au :

**Bureau d'études EURECAT**

Immeuble Le Revol - 18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP

Tél : 04.92.49.38.01

Mail : [contact.eurecat@gmail.com](mailto:contact.eurecat@gmail.com)